



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Cotonou, Bénin, 6 novembre 2020

Page 1 / 2

Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA)

### **Programme Agroécologie de la Cedeao : 15 Centres de formation sélectionnés pour le renforcement de capacités des acteurs**

*En marge de l'atelier régional de bilan des activités de 2022 et de planification des activités de 2023 de son Programme Agroécologie, la Commission de la Cedeao a procédé ce 3 novembre 2022 à Cotonou, au Bénin, au lancement officiel des activités de 15 centres de formation spécialisés sélectionnés et agréés pour l'amélioration de leurs offres de formation en agroécologie.*

Le Programme Agroécologie de la Cedeao a tenu cette année à Cotonou au Bénin, du 31 octobre au 5 novembre 2022, son atelier régional de bilan des activités de 2022 et de programmation de celles de 2023. En marge de cet atelier, les représentants des centres de formation qui seront appuyés par le Programme ont été conviés à une réunion de lancement officielle des activités de leurs projets de formation en agroécologie.

Ce lancement qui a eu lieu le 3 novembre 2022 a été suivi d'une formation sur les procédures administratives et financières, de suivi-évaluation et de communication/visibilité auxquelles doit se soumettre tout projet financé ou cofinancé par la Commission de la Cedeao.

Ces projets consistent à exécuter et ou améliorer des curricula de formation en agroécologie dans les centres de formation agricole sélectionnés dans chacun des 15 Etats membres de la Cedeao. Cette initiative ambitionne de former à terme au moins 12 000 apprenants avec au bas mot 30 % de femmes capables de maintenir la fertilité des sols, d'optimiser l'utilisation des ressources en eau dans un contexte de précipitations irrégulières, insuffisantes mais parfois dangereusement abondantes et dévastatrices.

Selon Amadou Diongue, Représentant résident de la Cedeao au Bénin, il est important de revaloriser les savoirs des agriculteurs à la base qui participent de l'agroécologie. Pour lui, l'opérationnalisation de ces centres de formation fait partie intégrante de la mise en œuvre de la Politique agricole régionale (Ecowap) qui vise à transformer significativement l'agriculture en Afrique de l'Ouest



Cotonou, Bénin, 6 novembre 2020

Page 2 / 2

Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA)

en accompagnant les exploitations familiales vers la transition agroécologique. Ces centres de formation vont résorber par ailleurs les effets néfastes des changements climatiques à travers l'apprentissage des techniques de gestion intégrée du climat, des sols et des cultures.

Pour rappel, le Programme Agroécologie de la Cedeao est conçu comme une alternative pour faire face aux défis climatiques et de la vulnérabilité. Il vise à accompagner les exploitations agricoles familiales vers une transition agroécologique qui leur permet de concilier performances économiques, sécurité alimentaire, renforcement de la résilience, préservation de l'environnement et santé des populations. Il a démarré le 15 janvier 2018 avec la mise en œuvre opérationnelle du Projet d'Appui à la Transition Agroécologique (PATAE) financé par l'Agence Française de Développement pour un coût de 8M€. Il s'est élargi avec l'intégration, à partir du 15 mars 2019, du Projet d'Appui à la diffusion et la mise en œuvre de bonnes pratiques d'intensification agricole durable (PAIAD) financé par l'Union européenne pour un montant de 8,2M€. La mise en œuvre opérationnelle du PAIAD a débuté en juin 2020.

-----FIN-----

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Service de Communication de l'ARAA

Téléphone : +228 22 21 40 03 – Courriel : [communications@araa.org](mailto:communications@araa.org) **CC** [fdabire@araa.org](mailto:fdabire@araa.org)

Twitter: ARAA\_CEDEAO – Facebook: araaraaf

[www.araa.org](http://www.araa.org)

### **L'ARAA : Nourrir l'Afrique de l'Ouest**

La création de l'ARAA par la Cedeao par règlement en août 2011 puis son lancement officiel et son installation en septembre 2013 à Lomé au Togo s'inscrit dans le cadre de l'opérationnalisation de la Politique agricole régionale (Ecowap) adoptée en janvier 2005. Elle relève, par ailleurs, de la nécessité de créer des structures opérationnelles dotées d'une autonomie de gestion administrative et financière pour coordonner la mise en œuvre des projets et programmes de la Politique agricole régionale. L'ARAA est une Agence spécialisée de la Cedeao avec Accord de siège à Lomé au Togo.

Son mandat est d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissement régionaux concourant à la mise en œuvre de la Politique agricole régionale (Ecowap) en s'appuyant sur les institutions, organismes et acteurs régionaux disposant de compétences avérées. La Politique agricole régionale est adossée une agriculture moderne et durable, fondée sur l'efficacité et l'efficience des exploitations familiales et la promotion des entreprises agrosylvopastorales et halieutiques avec l'implication active du secteur privé.

Ainsi, les 300 millions de citoyens de l'espace Cedeao pourront finalement s'approprier la nouvelle Vision – celle du passage d'une CEDEAO des Etats à une "**CEDEAO des Peuples : Paix et prospérité pour tous**" à l'horizon 2050.